

En Sorbonne, le 24 juin 2015

LE PRIX HENRI HERTZ* 2015

RECOMPENSE ALEXANDRE DE VITRY

La **Chancellerie des universités de Paris** décerne chaque année plusieurs prix littéraires. Parmi ceux-ci, le prix Henri Hertz récompense une œuvre ou thèse propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques qui étaient celles de cet auteur.

Le jeudi 18 juin s'est donc tenue en Sorbonne la réunion de délibération du prix Henri Hertz 2015.

Sous la présidence de Monsieur François Weil, recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris, en présence de Mesdames Béatrice Didier, professeur émérite à l'École normale supérieure, Elisabeth de Fontenay, philosophe et essayiste, Dominique Schnapper, ancien membre du Conseil Constitutionnel, Perrine Simon-Nahum, directrice de recherche au CNRS et de Monsieur Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, **le prix 2015 a été attribué à Alexandre de Vitry pour sa thèse « L'individu et la cité dans l'œuvre en prose de Charles Péguy », soutenue à l'Université Paris-Sorbonne.**

Le montant du prix s'élève à 1 500 €.

**Poète, écrivain et journaliste, Henri Hertz mit sa plume sarcastique et son esprit ouvert et généreux au service des faibles et des opprimés, contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion, de la fin du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle.*

Presse : 01 40 46 20 25 / 20 87 / 20 26

samira.amrouche@ac-paris.fr - aida.sow@ac-paris.fr - mickael.dieppois@ac-paris.fr

académie de Paris
Communiqué de presse
Communiqué de presse

www.ac-paris.fr / www.sorbonne.fr / communication.sorbonne@ac-paris.fr



@academie_paris



paris.academie



+academieparis



AcademieParis



academie_paris



academieparis